

Compte-rendu du comité de quartier La Plaine-La Prairie du 14 avril 2015

Prochaine réunion:
lundi 22 juin à 20h au KAP
(annexe du CSC, sur la dalle du Marché rue des Saussaies).
La réunion sera suivie d'un pot amical
(apportez boissons et gâteaux, nous partagerons !)

Présents à cette séance : Edith Pescheux, élue référente ; Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain ; Boris Rouabhi (service développement social urbain). Environ une vingtaine de participants.
Compte-rendu rédigé par Lionel Jeanjean et Albane Mervelet.

Rappel : le quartier de La Plaine est situé entre l'avenue de la Division Leclerc, l'aqueduc du Loing et du Lunain, un bout de la rue des Vignes puis l'avenue Beauséjour et la limite de L'Haÿ-les-Roses. La Prairie est située entre l'avenue de l'Europe, l'avenue de la Division Leclerc et la rue de la Madeleine.

1. Échanges autour du projet pour le quartier dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville 2015-2020. Présentation par Claire Lemeunier et Boris Rouabhi.

Le contrat de ville doit être signé fin juin 2015 entre l'Etat, la communauté d'agglomération, les 7 communes de la communauté d'agglomération et différents partenaires institutionnels. Il a pour but de réduire les inégalités entre les quartiers et d'améliorer le vivre ensemble. Les habitants sont associés à l'élaboration du diagnostic et du projet.

Il faut noter que l'Etat a fixé une nouvelle géographie prioritaire, et qu'à compter de janvier 2015, seule la Cité-Jardins est un quartier prioritaire de la Politique de la ville. Le quartier La Plaine est désormais "un quartier de veille".

4 axes sont proposés pour le quartier de La Plaine :

- Participation des habitants
- Jeunesse
- Personnes âgées.
- Enfance et parentalité.

Synthèses des interventions des habitants au sein du comité de quartier :

Participation des habitants : Difficulté de demander aux gens de participer du fait que les choses élémentaires et ponctuelles ne sont pas traitées dans un délai raisonnable, d'un manque d'écoute et de contacts.

Jeunesse : Les habitants demandent un lieu dans le quartier pour fédérer des intervenants ou actions tels que la Mission locale, le forum des métiers, le CSC La Plaine, AEF, les chantiers d'insertion, la prévention et favoriser des échanges et un dialogue entre tous.

Réflexion d'un habitant : ce lieu serait géré par les jeunes qui nommeraient eux-mêmes leurs responsables. Ces responsables réfèreraient directement de leurs besoins auprès des instances nommées.

Un intervenant du KAP essaie de transmettre aux jeunes les valeurs, les droits et les devoirs nécessaires pour gérer un lieu d'échanges entre des personnes.

Le travail du KAP et du CSC La Plaine contribue à cette réflexion.

Personnes âgées :

Serait-il possible de faire rencontrer les personnes âgées et les bailleurs afin de préciser leurs besoins ?

Les rencontres des personnes âgées avec les enfants de la maternelle sont-elles toujours réalisées ?

Un habitant pourrait raconter aux plus grands son histoire (voyage, travail, connaissance de son lieu de naissance...).

Dans les années 1986/1990, il y avait l'association « Au pays de mon papa ».

Enfance, parentalité : Des actions comme l'accompagnement des parents, l'aide aux devoirs, sont déjà prévues par le CSC La Plaine et l'école de La Plaine. Cependant, les actions permettant de travailler sur le rôle des parents doivent être renforcées. Ceci est d'autant plus important pour les familles monoparentales, en nombre important, qui sont souvent en difficulté par rapport à leurs enfants.

2. Echanges autour d'un futur aménagement de la dalle du Marché

La dalle du Marché appartient à l'OPH. Des diagnostics sont en cours pour régler les problèmes concernant les infiltrations dans le parking.

Question : En cas de pluies, le parking Rude est inondé. Y aurait-il la possibilité d'aspirer l'eau plutôt que de laisser l'eau stagner et attendre qu'elle se résorbe toute seule ? De plus, cette eau pourrait servir à nettoyer les rues et/ou à arroser les parterres de fleurs.

Demandes :

- d'un partage entre la Ville et l'OPH pour l'entretien de la dalle
- de réunions avec les habitants pour redessiner l'aménagement de la dalle
- d'entretien de la façade en bois du parking Rude.

3. Retour sur la réunion du 8 avril avec les habitants concernant La Prairie.

Pour le terrain de la station Total, la lettre concernant la vente est officielle. Affaire en bonne voie, à suivre.

En attente : la servitude de passage autour du terrain pour les commerçants.

Il est par ailleurs signalé un entretien insuffisant aux abords des commerces de La Prairie.

4. Questionnaire sur les attentes des habitants

Un questionnaire a été largement diffusé auprès des habitants du quartier La Plaine-La Prairie. Les résultats du questionnaire seront présentés à la prochaine réunion, en juin.

5. Questions diverses :

- Place Edouard Herriot : Problème de nettoyage sous les arcades. Fermeture des commerces.
- Rue du Bourdonnais : stationnement des voitures des 2 côtés, d'où problèmes de circulation et de l'accès au parking de la résidence François Villon.
- Rue des Saussaies : problème de marquage au sol du passage piétons.
- Le passage piétons au bout de l'aqueduc du Loing et du Lunain n'a toujours pas été repeint.
- Problèmes de distribution dans les boîtes aux lettres des comptes-rendus du comité de quartier de La Plaine-La Prairie. Les représentants de la Mairie en feront part à la société de distribution.
- Accessibilité aux différentes volées de marches qui sont de couleur uniforme et sans démarcation, ce qui entraîne des difficultés pour monter et descendre les marches.
- Le sol et la dénivellation, au bout de l'allée sous couvert du parking sous la Poste et à l'abord de l'escalier, sont de coloris gris uniforme ce qui entraîne des instabilités pour marcher.